

Informations de base	
2023/2830(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Classification des voies d'eau intérieures de l'Union et les prescriptions techniques minimales applicables aux bâtiments Complétant 2013/0302(COD) Subject 3.20.04 Transport fluvial 3.40.04 Construction navale, industrie nautique	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/08/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)05721	
30/08/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/11/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2830(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2013/0302(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	TRAN/9/13108

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

--